



Commune de
Sanry-lès-Vigy / Méchy

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 21 MARS 2022

L'an deux mil vingt et un, le 21 mars 2022, le Conseil Municipal de la Commune de Sanry-lès-Vigy, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Lionel GUIRAUT, Maire.

		Conseillers Présents (Dans l'ordre du tableau)		
Nombre de Conseillers :	13	Lionel GUIRAUT	Coralie BATISA	Didier HANRIOT
Présents :	12	Alexandre KWIATEK	Albert TURRA	
Absents :	1	Fabrice BLUM	Marc CELESTE	
Procurat(s) :	1	Michel PETIT	Laurent EHLINGER	
Présents ou représentés	13	Alain NICOLAS	Clément FOLMER	

Madame Emilie BEREZECKI, absente excusée a donné procuration à Monsieur Lionel GUIRAUT pour ce conseil municipal.
La séance a été fermée au public pour cause de restrictions liées à l'état sanitaire actuel (Covid-19), elle s'est déroulée à la Mairie.

DCM n° 14/22 – APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2022

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 10 janvier 2022, sans remarques ni commentaires particuliers.

DCM n° 15/22 – BUDGET GENERAL – BUDGET PRINCIPAL 2021

Après discussion et en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- Décide de voter le budget par chapitre.
- Décide d'élire Mr Alexandre Kwiatek comme Président de séance.
- Approuve le compte administratif 2021 dont :
 - Le résultat de fonctionnement est de + **94 119,14 Euros**
 - Le résultat d'investissement est de – **60 532,99 Euros**
- Valide le résultat 2021, à savoir un résultat de + **33 586,15 Euros** au titre de l'année 2021, pour un résultat à la clôture de **267 377,51 Euros**.
- Approuve le compte de gestion 2021 tel que présenté par Mr Villibord, comptable Municipal.
- Décide d'affecter la somme de **265 913,51 Euros** en report de fonctionnement.

DCM n° 16/22 – TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES POUR 2022

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne **pas** modifier les taux des taxes directes locales pour 2022.
Ces taux seront donc de :

- Taxe Foncière Bati : 27,54%
- Taxe Foncière Non Bati : 49,06%

DCM n° 17/22 – VOTE DU BUDGET GENERAL POUR 2022

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget général pour 2022, la balance générale s'établissant comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 683 943,51 Euros
- Recettes de fonctionnement : 683 943,51 Euros

Et,

- Dépenses d'investissements : 288 092,58 Euros
- Recettes d'investissement : 298 092,58 Euros

DCM n° 18/22 – ACHATS DIVERS

- Validation du devis Altofeu pour la mise en conformité de 5 blocs autonomes d'éclairage de sécurité du foyer Rural pour un montant de 558.48 Euros TTC.
- Validation de l'achat de deux caméras de chasse pour surveiller les dépôts sauvages pour un montant maximum de 700 Euros.

DCM n° 19/22 – SUBVENTIONS ET ADHESIONS

- Après discussions et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la l'unanimité décide d'attribuer :
- la somme de 100 Euros à l'UNC DE VIGY ET ENVIRONS au titre de l'année 2022.

DCM n° 20/22 – DESIGNATION ELU ET SECURITE CIVILE OU CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Après appel à volontaire, Madame Coralie Batista est désignée par le Conseil Municipal pour être l'élue sécurité civile de notre commune.

TENUE D'UN BUREAU DE VOTE ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 10 ET 24 AVRIL 2022

Le bureau de vote se tiendra à la mairie.
Le tableau des assesseurs est complet.

NETTOYONS NOTRE VILLAGE

L'opération nettoyons notre village est reconduite, les dates retenues sont le vendredi 6 mai pour l'école, un goûter sera offert par la mairie et le samedi 7 mai pour les autres habitants, un apéritif sera offert aux participants.

URBANISME

Urbanisme : Points sur les différents dossiers d'urbanisme déposés en Mairie

DIVERS – INFORMATIONS DIVERSES

- Réfection du bitume par le département de la Moselle du PR22+ 664 au PR3+224 (sortie de Sanry en direction d'Avancy)
- La proposition de cycle de travail annuel pour l'adjoint technique est refusée par le CT du CDG57, une nouvelle proposition est faite.
- Recherche d'un nouvel adjoint d'animation au périscolaire à partir du 1^{er} juin 2022.

- Suite à une demande d'un administré, le Conseil Municipal fait savoir qu'il n'est pas souhaité ni réalisable (système mécanique) de procéder à l'extinction des cloches la nuit.

➤	Affichage panneau de la MAIRIE et Place des Drâhés
➤	Dossier réunion du Conseil Municipal
➤	Mme H. MICHAUX, correspondante locale du R.L.

Vu par nous, Lionel GUIRAUT Maire de Sanry-lès-Vigy
pour être affiché conformément aux dispositions légales.
à Sanry-lès-Vigy, le 24 mars 2022.